

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 24

Artikel: Manœuvres du XI^e corps d'armée français [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 24

Lausanne, le 15 Décembre 1881.

XXVI^e Année

SOMMAIRE. — **Manœuvres du XII^e corps d'armée français en 1881** (*suite*), p. 561. — **Bombardement du Risikopf, à Elm**, p. 569. — **Nouvelles et chronique**, p. 571. — **Avis**, p. 576.

ANNEXE. — Couverture et table des matières pour 1881.

MANŒUVRES DU XII^e CORPS D'ARMÉE FRANÇAIS

(*Suite.*) ¹

Avec une carte au 160 millième, d'après une carte du 12^e corps.

La région des manœuvres du XII^e corps d'armée comprenait la ville de Limoges et ses abords occidentaux le long de la Vienne, rive droite, et de son affluent la Laurence jusqu'à Aixe, puis, dès Aixe, au-delà de la Vienne, le bassin de la Gorre, petit affluent de gauche de cette rivière s'y embouchant près Rochechouart, après avoir traversé les abords de Chalus, de Gorre, de St-Laurent, de St-Auvent.

Le cours entier de la Vienne et plusieurs portions escarpées des berges de la Laurence et de la Gorre pourraient servir de lignes de défense. Aussi c'est là et sur les plateaux des alentours que nous trouverons nos principaux champs de bataille.

En général le terrain est très ondulé, varié, boisé, couvert, mais pas précisément ravineux. De plantureux vergers, de grandes haies vives, de belles forêts de chataigniers s'y entremêlent avec des cultures de toute sorte et de nombreuses clairières de fougères ; ce qui permet aux troupes de toutes armes de se mouvoir en tous sens sans trop d'efforts et de se procurer d'utiles masques et défilements, soit en station, soit en marche.

Nous verrons que le XII^e corps s'appliqua fort bien à utiliser les propriétés tactiques de ce terrain.

Limoges, qui était la base de la défense et l'objectif final de l'attaque, est une belle ville d'environ 65,000 âmes, chef-lieu du département de la Haute-Vienne, capitale de l'ancienne province du Limousin. S'étendant en amphithéâtre sur la pente d'une des collines de la rive droite de la Vienne, elle possède plusieurs beaux édifices et bâtiments publics, et de magnifiques promenades dans les quartiers neufs autour des gares. Une construction spécialement remarquable pour nous est la grande caserne de Beaublanc, au haut de la ville sur la route de Poitiers, avec magasins divers, le tout groupé dans une enceinte murée qui fait de ce quartier militaire une sorte de citadelle.

De Limoges partent un grand nombre de routes et chemins, et plusieurs voies ferrées dans toutes les directions, lesquels sont reliés entre eux, dans la banlieue, par de nombreuses transversales. C'est

¹ Voir notre n° 23 de 1881.

La route de Paris, par la Tuilerie et Beaume.

La route de Poitiers, par Couzeil et Nieul.

La route de St-Junien, ou d'Angoulême, par le Breuil.

La vieille route d'Aixe, par les collines du haut de la ville de Limoges et à travers le vallon de la Laurence.

La route d'Isles, aussi par les hauteurs entre la rive gauche de la Laurence et la vallée de la Vienne.

La nouvelle route d'Aixe, belle voie de vallée longeant la rive droite de la Vienne ¹.

Du 16 au 26 septembre, les manœuvres de campagne eurent lieu par division : la 23^e, général Bocher, autour de St-Junien ; la 24^e, général Vuillemot, autour de Thiviers, station du chemin de fer de Périgueux à 40 kilomètres au sud de Nexon.

A chaque brigade d'infanterie étaient attachées des troupes d'autres armes, c'est-à-dire : deux escadrons de cavalerie, une ou deux batteries de campagne, une ambulance, un convoi administratif.

Ces manœuvres-là, préparatoires de celles de corps d'armée ou d'ensemble, eurent lieu par degrés successifs : d'abord par régiment contre un ennemi figuré, puis par brigade contre brigade ; enfin par division contre un ennemi figuré, en laissant la manœuvre de division contre division dans la période d'ouverture des manœuvres d'ensemble.

Toutes ces manœuvres préparatoires coïncidèrent avec deux changements généraux de cantonnements, aucun corps de troupe n'étant bivouaqué ni campé.

Le 26 septembre au soir, les cantonnements avaient été pris comme suit :

La 23^e division à St-Laurent, Gorre, Séreilhac, Champagne ; quartier-général à Séreilhac.

La 24^e division à Chalus et Pageas, à Bussière-Galant et les Cars ; quartier-général à Chalus.

Le lendemain, 27 septembre, s'ouvrirent les manœuvres d'ensemble sous le commandement de M. le général en chef Schmitz, par la manœuvre de division contre division, sur le thème suivant :

La 23^e division, en retraite sur Limoges, a pris position sur le terrain en avant d'Aixe et de Séreilhac, couvrant les abords des ponts de la Vienne à Aixe et des diverses routes sur Limoges. Elle est attaquée par la 24^e division s'avancant de Chalus et de Bussière-Galant ; la 23^e division doit, après le combat, continuer sa retraite sur Séreilhac et Aixe.

Les mouvements de l'attaque aussi bien que ceux réciproques de la défense se déroulèrent très méthodiquement et aux heures voulues.

¹ Nous tenons à la disposition de ceux de nos lecteurs qui désireraient suivre sur une carte militaire détaillée les indications géographiques de cet article, une grande et belle carte, au 20 millième, des environs de Limoges, dressée par les officiers du 12^e corps français. Nous tâcherons d'ailleurs d'en reproduire textuellement une parcelle avec l'un de nos prochains numéros. *Réd.*

La division Bocher (23^e) d'abord inquiétée sur son front et sur sur sa gauche, fut fortement pressée sur sa droite ; elle dut donc, pour n'être pas débordée, se replier sur Séréilhac après quelques feux d'ensemble ; ce qu'elle exécuta sans précipitation et dans un parfait ordre, marquant bien tous les temps qu'indiquaient le terrain et le programme. La poursuite, faite avec la même mesure par la 24^e division, ne donna lieu à aucun contretemps en dehors des vraisemblances, comme cela arrive si souvent dans de tels exercices à blanc.

Cette première manœuvre d'approche de Limoges coïncidait avec un changement de cantonnements. Aussi elle put se terminer tout naturellement par un défilé de marche dans le village même de Séréilhac, lieu de passage à peu près obligé entre les anciens et les nouveaux cantonnements.

Toutes les troupes manœuvrantes du XII^e corps d'armée défilèrent ainsi à l'improviste devant le grand état-major, entouré des officiers étrangers. Elles traversèrent le village d'un pas alerte, ferme, bien cadencé et convenablement allongé, qui ne laissait guère deviner qu'elles avaient déjà marché et manœuvré pendant 7 à 8 heures de la même journée ; quelques-unes avaient encore 8 à 10 kilomètres à faire pour gagner leur gîte.

Ce même soir du 27 septembre M. le général en chef Schmitz prit le commandement immédiat des manœuvres d'ensemble. Il se chargea plus spécialement de celles du corps d'attaque, plaçant celles de la défense aux ordres de M. le général Bocher, le plus ancien des deux divisionnaires.

Les arbitres (juges de camp) qui avaient formé jusqu'à ce moment deux groupes, un par division, composés chacun de 4 officiers supérieurs, ayant pour chef celui de ces officiers le plus élevé en grade ou le plus ancien, entrèrent en fonctions générales, ne formant plus qu'un seul corps sous la direction du chef d'état-major du corps d'armée M. le colonel Vosseur, qui continuait d'ailleurs à fonctionner comme chef d'état-major.

Cette organisation spéciale des juges de camp nous paraît heureuse et beaucoup plus rationnelle que celle pratiquée dans d'autres armées, notamment dans la nôtre. On sait qu'en Suisse on choisit les juges de camp ou arbitres parmi les officiers du grade ou du rang le plus élevé possible, parmi les sommités de l'armée et de l'administration militaire fédérale. Ces hauts dignitaires, escortés d'adjudants et de guides à fanions, sorte d'inspecteurs officiels, joints au corps d'inspection officiel et à sa suite de délégués ou curieux divers, constituent un aréopage fort peu avantageux à nos manœuvres. Heureux est-on quand il n'arrive pas à y mettre le désordre en entravant l'exercice même du commandement responsable !

Ces divers et graves inconvénients n'existaient pas aux manœuvres du XII^e corps français.

On n'y vit pas d'autre inspecteur que le commandant du corps d'armée, à moins qu'on ne veuille compter comme tel M. le préfet

du Département, à qui la place d'honneur fut réservée à l'estrade du défilé final.

Quant aux arbitres, comme ils étaient subordonnés, par leurs fonctions et attributions, aux divisionnaires dans la première période et au commandant en chef dans la seconde période; par leur grade, à tous les officiers généraux et à tous les officiers supérieurs du grade de colonel, sauf les restrictions apportées à cette subordination par le grade et la fonction du colonel Vosseur, chef d'état-major et chef des arbitres, ils ne purent gêner en rien l'exercice du commandement supérieur et le rôle des chefs responsables des corps de troupes.

Voici d'ailleurs le texte de l'ordre réglant la situation des arbitres, extrait de l'ordre général n° 5 :

Pendant la 2^e période, c'est-à-dire à dater du 28 septembre, les deux groupes d'arbitres n'en formeront plus qu'un seul, dont M. le colonel Vosseur, chef d'état-major du corps d'armée, prendra la direction.

Leur composition sera la suivante :

Pour la 23^e division;

MM. Cary, lieutenant-colonel du 138^e de ligne.

Fauconneau Dufresne, lieutenant-colonel du 107^e de ligne.

Filippi, lieutenant-colonel du 78^e de ligne.

Robillard, lieutenant-colonel du 63^e de ligne.

Pour la 24^e division ;

MM. Bastidon, lieutenant-colonel du 50^e de ligne.

Collin, lieutenant-colonel du 80^e de ligne.

Guingaud, lieutenant-colonel du 14^e de ligne.

Hardeman, lieutenant-colonel du 108^e de ligne.

La mission et les attributions générales des arbitres ont été indiquées dans l'ordre général N° 1 et dans l'instruction ministérielle du 20 juin 1880 relative à l'exécution des manœuvres d'automne.

Chaque chef de groupe d'arbitres devra donner aux officiers qui en font partie, toutes les instructions spéciales qu'il croira utiles pour le rôle à remplir dans les diverses manœuvres à double action.

Les hampes et les fanions destinés aux arbitres seront portés sur le terrain par des trompettes des deux régiments de cavalerie de la brigade, pour les huit arbitres désignés ci-dessus.

Les trompettes seront désignées à l'avance à raison d'un trompette par arbitre ; chacun d'eux partira de sa garnison muni d'une hampe et d'un fanion, en même temps que l'escadron attaché dès le début des manœuvres au régiment auquel appartiendra l'arbitre qu'il devra accompagner. Il sera mis à sa disposition dès son arrivée au point de concentration.

Ces militaires seront rattachés aux escortes des colonels commandant les régiments d'infanterie.

Les fanions, bottes et lanières sont déposés au magasin régional à Limoges. Le nombre nécessaire sera livré à la brigade de cavalerie par les soins de l'Intendance, les hampes sont déposées au parc de Beau-blanc et seront livrées par les soins de l'officier directeur du parc.

Les lieutenants-colonels désignés comme arbitres devant marcher avec leurs régiments pour se rendre aux manœuvres, la répartition des hampes et fanions sera la suivante au départ des garnisons :

Le 17^e chasseurs recevra 4 jeux de hampes et fanions pour les lieutenants-colonels des 4 régiments de la 23^e division; un sera emporté à St-Junien, un à St-Brice, un à Chabanais et un à Rochechouart par les fractions du régiment qui se rendent dans ces localités.

Le 20^e dragons recevra également 4 jeux de hampes et fanions, pour les lieutenants-colonels des 4 régiments de la 24^e division; deux seront emportés à Thiviers, un à Lanouaille et un à Dussac, par les fractions du régiment qui se rendent dans ces localités.

Chacun des arbitres sera responsable de la hampe et du fanion qui lui sont attribués; il en donnera récépissé au chef de corps ou de détachement qui lui en aura fait la remise.

La veille de la dislocation, le 30 septembre, les hampes et fanions seront restitués par les arbitres à chacun des régiments de cavalerie qui les aura apportés, et ceux-ci en feront la remise aux services qui les auront livrés au départ.

M. le général-commandant la 12^e brigade de cavalerie devra donner les ordres nécessaires pour qu'on se préoccupe en temps utile, de l'ajustage des lanières nécessaires pour fixer le fanion et la hampe ainsi que des bottes destinées au harnachement des cavaliers qui devront les porter.

MM. les généraux commandant les 23^e et 24^e divisions, les 12^e brigades d'artillerie et de cavalerie, M. l'Intendant militaire et MM. les officiers supérieurs arbitres sont invités à assurer, chacun en ce qui les concerne, l'exécution des dispositions du présent ordre.

Limoges, le 12 septembre 1881.

Le général commandant le 12^e corps d'armée, (signé) SCHMITZ.

Pour ampliation : Le colonel chef d'état-major, P. VOSSEUR.

Les troupes de la défense, sous le général Bocher, comprenaient :
La 45^e brigade, général Desandré, 63^e et 78^e de ligne ;

Le 23^e bataillon de chasseurs à pied (réduit par des détachements en Afrique);

2 escadrons du 17^e chasseurs à cheval ;

2 batteries montées ;

1/2 compagnie du génie.

Elles furent cantonnées, le 27 au soir, à Aixe et environs, rive droite et rive gauche de la Vienne, avec quartier-général à Aixe. Leur mission était de former l'arrière-garde d'une armée se repliant sur Limoges et Paris; conséquemment de combattre, le 28 septembre, entre Séreilhac et Aixe, puis à Aixe même et au passage de la Vienne, enfin sur les hauteurs en arrière d'Aixe vers Tias. C'était une forte tâche pour une seule journée, ne comportant pas moins de quatre engagements successifs. Mais les troupes étaient convenablement entraînées par les manœuvres des trois semaines antérieures, et le général en chef avait résolu que les manœuvres de corps d'armée devaient être une bonne école, en même temps qu'une

sérieuse expérience des fatigues et des coups de collier souvent inévitables à la guerre.

Les troupes de l'attaque, général Schmitz, étaient composées et furent cantonnées, le 27 au soir, comme suit :

Grand quartier-général : Séreilhac.

A la droite, la 48^e brigade, colonel Segard, 14^e et 80^e de ligne, à Lavignac, Burgnac, St-Martin-le-Vieux.

Au centre, la 47^e brigade, général Robillard, 50^e et 108^e de ligne, à Séreilhac.

A la gauche, la 46^e brigade, général de Moncets, 107^e et 138^e de ligne, à St-Priest d'Aixe, St-Yrieux-d'Aixe et jusqu'à Cognac.

A l'extrême gauche, à Cognac et à St-Victournien, 2 escadrons du 17^e chasseurs et le 20^e dragons, une batterie à cheval (13^e du 34^e d'artillerie). Service d'exploration de 2 escadrons du 20^e dragons au-delà de la Vienne jusqu'à Oradour-sur-Glane et au-delà.

Les opérations commencèrent le 28, à 9 heures du matin, au signal d'un coup de canon tiré, par ordre du général en chef, à Bétouilles, position d'avant-garde du centre de l'attaque.

La 48^e brigade, groupée autour de St-Martin-le-Vieux, vers Bonnefond au nord et Villoutreix au sud, s'avança dans la direction d'Aixe le long des collines qui bordent les ruisseaux de Cramoulou et de l'Allemand, le 14^e de ligne en tête, le 80^e en réserve.

Le centre, c'est-à-dire la 47^e brigade et quatre batteries montées, avec lesquelles marche le général en chef, a établi son avant-garde aux Bétouilles, entre Séreilhac et Aixe, fournie par le 108^e de ligne, qui sert aussi de soutien à ces batteries. Il attaque droit devant lui, visant surtout comme premier et principal objectif le mamelon de la cote 283 où la défense s'est mise en bonne position.

Dès 9 heures et demie le feu est très vif sur cette zone du centre, et bientôt après il en est de même à la droite de l'attaque, puis sur tout le front.

Au centre, en arrière du 108^e de ligne, le 50^e de ligne, échelonné à Séreilhac même, forme à la fois la réserve de sa propre brigade, la 47^e, et la réserve générale. Avec lui et sous sa garde se trouvent les convois de munitions, tandis que les convois administratifs restent à Buxerolles.

A la gauche la 46^e brigade, avec sa batterie à cheval et un escadron du 17^e chasseurs, se dirige sur le pont de la Vienne, à la Gabie, route de Verneuil, pont qui a été réparé pendant la nuit. Elle le passe à 11 heures du matin pour se rabattre à droite contre les hauteurs au sud de Puy-de-Mont et de Mallevial, qui dominent la vieille route d'Aixe.

Le gros de la cavalerie (5 escadrons), en avant et sur la gauche de la 46^e brigade, a reçu des ordres spéciaux pour se trouver de bonne heure de Saint-Victournien, rive droite de la Vienne, à Verneuil, par la Chapelle-Blanche et Mas Dourmy, tout en explorant le pays sur sa gauche jusqu'à Oradour. Elle se porte ensuite, par la route d'Angoulême, sur le Breuil et Verneuil, où elle se relie à la 46^e brigade, qu'elle continuera à couvrir et à renseigner.

Dans les entrefaites cette 46^e brigade a réussi à franchir la Vienne et à progresser dans la direction de Limoges par la vieille route d'Aixe. De plus, la cavalerie, flanquant ce mouvement, s'est avancée entre les routes d'Angoulême et de Poitiers, par Bellegarde et St-Martin-du-Faux jusqu'à Couzeix, sur la route de Poitiers.

Le contact avec l'ennemi doit se prendre sur la ligne Le Breuil, Maillartre, Mallevial, Mas de Laurence.

Ainsi vers 11 heures du matin l'action de l'attaque est engagée sur toute la ligne convergente qui s'étend, à droite, dès Beynac sur le chemin de fer de Périgueux jusqu'au Breuil sur la route d'Angoulême par les Bétouilles, Saint-Priest et Verneuil, c'est-à-dire sur un front d'une vingtaine de kilomètres. Ce n'était point trop étendu, malgré les apparences contraires, pour les débuts d'une action mettant un tel nombre de corps de troupes aux prises les uns contre les autres, surtout si l'on note que l'artillerie dominait, de ses cotes 311 et 312, le terrain tout autour d'elle jusqu'à un rayon de 5 à 6 kilomètres en moyenne et que l'infanterie française donne actuellement des salves jusqu'à près de 2000 mètres.

Un feu constant mais plutôt modéré fut ainsi entretenu sur cette longue ligne, notamment au centre et à la droite de l'attaque, d'ailleurs sans intention de trouée ni d'avantages éclatants.

C'était à la gauche de l'attaque, aux brigades Moncets et Petiet qu'incombait à ce moment-là la tâche d'obtenir, sans grand bruit, les succès les plus marquants. Cette gauche avait marché constamment dans la direction d'Aixe par la rive droite de la Vienne et complètement satisfait aux instructions spéciales et détaillées à cet effet.

Ce progrès, qu'on connut, sur le front, un peu après 11 heures du matin, était décisif. Dans de telles conditions la défense ne pouvait plus prétendre à garder ses positions de Séréilhac et du sud d'Aixe. Aussi le général Bocher les fit évacuer dès 11 1/2 heures du matin. Ses divers corps se replièrent sur Aixe et au-delà de la Vienne, suivis de près, mais non trop chicanés, par les têtes de colonnes des brigades Robillard et Segard.

Les troupes allèrent prendre leurs nouvelles positions en vue des engagements de l'après-midi. Cela procurait en même temps un petit repos à la plupart d'entre elles, la reprise ne devant se faire qu'à 2 heures. De leur côté les états-majors se réunirent à l'hôtel du « Pêcheur-Limousin, » à Aixe, autour d'un excellent déjeuner, où amis et ennemis, défenseurs et assaillants, Français et étrangers, se reconfortèrent et fraternisèrent à qui mieux mieux.

A 2 heures précises tout le monde était de nouveau à cheval, lisant et commentant les ordres qui venaient d'être distribués pour les opérations de la seconde partie de la journée du 28 septembre.

Il s'agissait, pour le corps d'attaque, de franchir la Vienne et de prendre possession des hauteurs de la rive droite en arrière d'Aixe, qui forment comme un réseau de bastions naturels commandant les diverses routes sur Limoges.

(A suivre.)